

Ilème memorial des suisses a Lord Townshend, 1971/22

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - (1921)

Heft 11

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-688750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

leurs assemblées générales les secours qu'il nous faudra en argent pour bâtir l'Eglise. Il nous est impossible de faire avec succès aucune démarche auprès d'eux, que nous ne soyons munis de la Patente Royale que nous demandons, et il faut un tems tres favorable pour agir non seulement auprès des conseils superieurs mais même des conseils inferieurs dans chacun des Cantons Protestans, et my-Partis, ou de leurs Alliés, voila pourquoy nous prions bien humblement VOTRE GRANDEUR de ne pas renvoyer plus loin l'examen de nôtre Placet que sa MAJESTE a Reçu de la main de My Lord Duc de Montaignu (Montague), et au quel elle a promis une Reponse par Nos Seigrs. ses Ministres Nous en avons informé les deux Seigneurs de Berne qui sont icy, et qui nous ont approuvé.

Au reste, MONSEIGNEUR, comme il ny a point de lieu ou nôtre Eglise Nationale, pût être placée plus commodement et se mieux soutenir que celui que nous avons osé indiquer à VOTRE GRANDEUR nous prenons la liberté, de luy recommander particulièrement nos Interets pour cet Article, C'est peu de chose pour un grand Roy, que huit à dix Toises de Terrain en Carré; C'est peu de Chose pour une Nation genereuse comme est la Nation angloise, que d'agréer cette gratification à une autre Nation, Et c'est pourtant un point capital pour nous, C'est nôtre Tout, que d'être bien placés ainsi nous osons indiquer à VOTRE GRANDEUR que dans la petite Meuse (Mews) du côté du bas de Castle Street, il y a un Terrain comme inculte et inutile, ou Espece de Jardin qui seront nôtre affaire. Ou bien on trouveroit encore dans les Batimens ruinés proche de Hedge Lane. Nôtre Batiment serviroit même à l'ornement de la Meuse plutôt qu'à porter veritablement quelque prejudice.

Dieu Veuille benir de plus en plus le glorieux et heureux Regne de S. MAJESTE le ROY GEORGE.—Qu'ils transmette les benedictions les plus precieuses, sur la Posterité la plus reculée en sorte que les Royaumes de la grande Bretagne fleurissent toujours sous le gouvernement de la serenissime Maison D'HANOVER, nous faisons aussi des vœux tres ardents pour tous les fidelles et illustres Ministres et Conseillers de sa MAJESTE. En particulier nous en faisons pour vous MONSEIGNEUR. Nous attendons tout de vôtre Genereuse Protection, nous n'en recherchons point d'autre dans nôtre affaire. Et nous nous réunissons tous pour vous offrir nos tres humbles services, dans toutes les occasions ou il vous plaira nous faire l'honneur de nous Employer, comme étant avec un Profond Respect avec toute la sincerité et tout le Zèle possible devoués à VOTRE GRANDEUR, et penetrés d'une vive reconnaissance pour ses biens faits sur nous,

nous sommes

MONSEIGNEUR

De Votre Grandeur

Les tres humbles tres obeissants et tres obligés serviteurs, Les suisses Protestans, tant Allemands que françois qui sont à Londres et pour tous:

JOH. PETER STEHELIN,
Prediger
BENIAMIN FISCHER
CASPAR FISCHER
PHILIPPE MEMBRINY
PIERRE DE COLLOMBIER
JEAN LAPLACE
GUTLLIN
B. GOURGOT
A. FRANN
BEAUFORT

P. G. GRESSE
GIRARDIER
L. TISSOT
J. P. MARGERAT
A. CODAR (or A. C. ADOR ?)
EMANUEL LOCKER
DAVID FAVERGE
ISAAC MEAN
P. R. LOUIS GROJAN
G. ARDIN
DANIEL LOUDE.

IIIÈME MEMORIAL DES SUISSES A LORD TOWNSHEND, 1721/22.

Monseigneur,

Nous venons avec un Profond Respect témoigner notre Reconnoissance à VOTRE GRANDEUR de l'acceuil favorable dont elle a daigné recevoir nos derniers deputés et nous ne craignons point de nous rendre importuns pour la supplier de nous continuer toujours sa genereuse protection pour l'Eglise Nationale des Suisses qui sont à Londres, établis sous l'heureuse domination de son AUGUSTE MAJESTE. Le Nombre s'augmente tous les jours par l'arrivée de plusieurs de nos Compatriotes, dont un grand nombre entre dans le service de sa MAJESTE les autres ne trouvant point d'emploi, par la difficulté de la langue, et étans sans aucun secours dans les Eglises du Refuge, supplient que VOTRE GRANDEUR daigne écouter leurs Gemissemens.

Nous sommes dans la dernière perplexité de ce que nos freres les françois Refugiés, mais sur tout les ministres n'ont rien négligé pour nous décrediter auprès de quelques Seigneurs Anglois, Au sujet des Ministres suisses, non-obstant que SA GRANDEUR MY LORD ARCHEVESQUE par sa bonté ordinaire, et VOTRE GRANDEUR ont levé toutes les difficultés et nous apprenons encore qu'aujourd'hui ils veulent entreprendre de nous détruire auprès de nos Superieurs en Suisse, nous osons protester ici à VOTRE GRANDEUR que nous n'avons jamais eu aucune veüe particuliere que le bien des pauvres de Nôtre Nation, et de réunir tous nos Suisses pour être en état de rendre service dans l'occasion à sa MAJESTE et au Gouvernement. Nous esperons que VOTRE GRANDEUR n'aura d'Egard qu'à nôtre dessein charitable en nous faisant expedier la Patente ROYALE que son AUGUSTE MAJESTE veut bien accorder aux Suisses Protestans dans Londres sous des commissaires Anglois, tant Ecclesiastiques, que Politiques choisis par sa MAJESTE tant pour la Nomination des Ministres, que pour le gouvernement de l'Eglise Nationale, et auxquels nous rendrons toujours un Conte Exat de toutes les mesures prises ou à prendre.

VOTRE GRANDEUR pourra voir par ce cayer cy joint que nous ne recevons aucun Suisse dans nôtre Société qui ne soit bien affectionné pour le service de sa MAJESTE, et des droits de sa Couronne.

Veuille le ciel repandre ses plus precieuses benedictions sur son AUGUSTE MAJESTE sur la Serenissime MAISON D'HANOVER sur son Glorieux Gouverneement, et en Particulier sur vous MONSEIGNEUR, Nous osons encor reclamer vôtre puissante protection, sur nous et sur nôtre Nation, et nous vous prions tant en nôtre Nom, qu'à nom de tous nos Compatriotes pour qui nous agissons, d'agréer nos très humbles services et notre Zèle, comme ayans l'honneur de nous dire,

MONSEIGNEUR

DE VOTRE GRANDEUR

Les très humbles et très obeissants et tres obligés serviteurs:

PIERRE GASPARD GRESSE de Rolle au Canton de Berne,

Secretaire et agens pour les Suisses qui sont à Londres.

LOUY TISSOT de Neufchattel en Suisse,

President de la Société unie des Suisses qui sont a londre.

(A suivre).